

**PROCES VERBAL SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2010**

Affiché le 29 mars 2010

APPROBATION DU PROCES VERBAL N°11 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2009.

A l'unanimité des membres présents, sous réserve de la prise en considération des corrections sollicitées, le conseil municipal approuve le procès verbal n°11 du 18 novembre 2009.

DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal a pris acte du débat des orientations budgétaires.

SOLLICITATION DU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2010 AU TITRE DU DISPOSITIF REGIONAL « ANIMATION SOCIALE DES QUARTIERS »

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la sollicitation par la commune de la région Ile de France dans le cadre de la convention politique de la ville-Animation sociale des quartiers- et le reversement de la subvention de fonctionnement au bénéfice de la Mission Locale Sud Essonne porteuse du projet « accueil de proximité et développement local », soit 7 440 euros, décide de l'attribution supplémentaire municipale de 7 560 euros pour aider la Mission Locale Sud Essonne à financer son projet « Accueil de proximité et développement locale » et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

REUSSITE EDUCATIVE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION PARTENARIALE AVEC LA CAISSE DES ECOLES

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention entre la ville et la Caisse des écoles et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

ACCUEILS PERISCOLAIRES DE LOISIRS PRIMAIRE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement afin d'obtenir des subventions au taux le plus élevé et à signer tous les actes afférents.

ACTION SECURITE ROUTIERE 2010

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve l'ensemble des actions qui compose cette action, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des différents partenaires, certifie la prise en charge, par la commune, du solde des opérations en cas de défaillance des éventuels co-financeurs et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

APPEL A PROJETS « PROMOTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN ESSONNE »: SOLLICITATION DU CONSEIL GENERAL

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le projet « Robotrix : Découverte scientifique » et les actions qui le composent, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des différents partenaires, certifie la prise en charge, par la commune, du solde des opérations en cas de défaillance des éventuels co-financeurs et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

SUBVENTION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la demande de subvention de 400 euros de l'Association « ALLIANCE MOSAIQUE » au titre de la solidarité sociale et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

MOTION CONTRE LA FERMETURE DE 37 LITS DE L HOPITAL GEORGES CLEMENCEAU DE CHAMPCUEIL ET DE 68 LITS A L HOPITAL JOFFRE DUPUYTREN DE DRAVEIL

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal adopte la motion qui lui permet de :

- s'opposer à la fermeture** de 37 lits de soins de suite au sein de l'hôpital Georges Clemenceau de Champcueil et de 68 lits de soins de suite à l'hôpital Joffre Dupuytren de Draveil,
- refuser le transfert des emplois** concernés par cette restructuration vers l'hôpital Rothschild de Paris,
- soutenir la demande** formulée par la communauté médicale des deux hôpitaux, les réseaux de santé et les associations départementales,
- dénoncer cette attaque grave du service public de santé**, garant de la solidarité et de l'équilibre du territoire départemental,
- réaffirmer les actions développées par ces établissements** depuis plus de dix ans dans le cadre d'une politique gériatrique structurée et en totale harmonie avec l'ensemble des institutions sanitaires, sociales et médico-sociales du département.

Séance levée à 23 h 50